Auriac : finances de la commune

Commune · Aude (11) · 33 habitants · tranche moins de 100 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, Auriac affichait un encours de dette de 355 €, soit 11 € par habitant, une épargne brute égale à 48,6 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 0 ans.

Dette par habitant
11 €
355 € au total

Capacité de désendettement
0 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
48,6 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
1 730 € / hab.
57 k€ au total

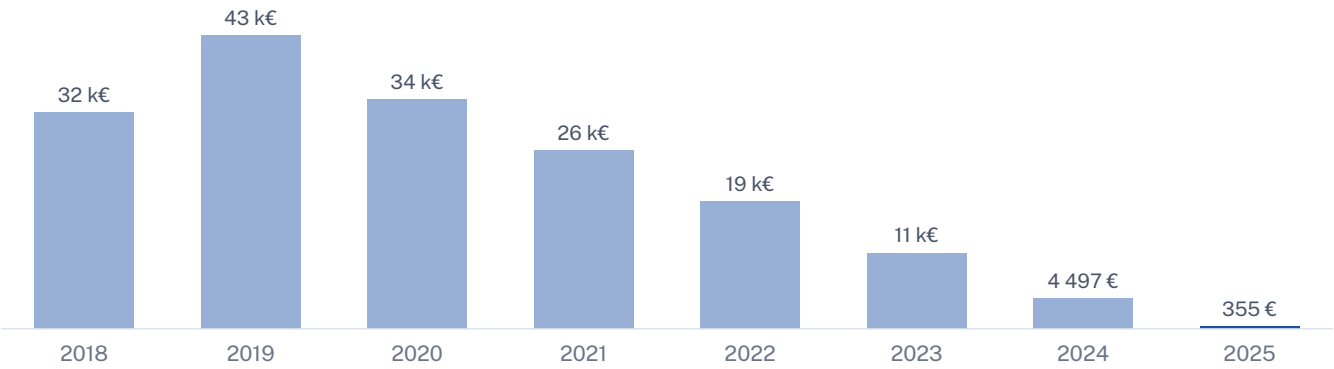
Les comptes de la commune en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 3 275 communes de moins de 100 habitants (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	1 730 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	18,2 %	315 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	48,6 %	1 637 € par habitant : parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut. Repère : vigilance sous 10 %, alerte sous 7 % (usage d’analyse financière, non réglementaire) (Au-dessus des repères).
Est-elle endettée ?	11 €	un peu en dessous de la moitié des communes de même taille. Repère : plafond national de référence de 12 ans de capacité de désendettement pour les communes (Sous le plafond).
Investit-elle ?	7 758 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-25 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 32 k€ en 2018 à 355 € en 2025 (-98,9 %). Valeur la plus haute : 43 k€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	32 k€	19,6 %	2,2 ans	19 k€
2019	43 k€	36 %	1,5 ans	62 k€
2020	34 k€	43,5 %	0,9 ans	70 k€
2021	26 k€	45,1 %	0,6 ans	35 k€
2022	19 k€	40,7 %	0,5 ans	25 k€
2023	11 k€	40,8 %	0,3 ans	19 k€
2024	4 497 €	51 %	0,1 ans	133 k€
2025	355 €	48,6 %	0 ans	256 k€

Comparée à ses communes jumelles

Indicateur	Auriac	Médiane des jumelles	Écart
Dette par habitant	11 €	94 €	−88,5 %
Impôts locaux par habitant	-25 €	508 €	−105 %
Frais de personnel par habitant	315 €	193 €	+63 %
Investissement par habitant	7 758 €	583 €	+1 229,8 %
Taux d'épargne brute	48,6 %	26,2 %	
Capacité de désendettement	0 ans	0,1 ans	

Jumelles : Chevigney (70), Volvent (26), Saint-Lions (04), Vesvres-sous-Chalancey (52), Moumoulous (65), Bétracq (64), Castellare-di-Mercurio (2B), Grandsaigne (19), Mayrègne (31), Sallagriffon (06). Insee (taille, évolution, âges, revenu) ; comptes OFGL.

Le mandat 2020-2026 en chiffres

Indicateur	2019	2025	Évolution	Médiane dép.
Habitants	42	33	−21,4 %	+1,9 %
Dette par habitant	1 027 €	11 €	−99 %	−29,9 %
Impôts locaux par habitant	-214 €	-25 €	—	+24,4 %
Frais de personnel par habitant	304 €	315 €	+3,4 %	+22,5 %
Taux d'épargne brute	36 %	48,6 %	+12,6 points	−1,6 point
Capacité de désendettement	1,5 ans	0 ans	−1,5 an	−0,6 an
Investissement cumulé 2020-2025, par habitant		15 378 €		2 877 €

Comptes consolidés OFGL 2019 et 2025 ; médiane : évolution médiane des communes du département. Une évolution ne juge pas la gestion.

Qui vit ici

Indicateur	Auriac	Comparaison
Habitants (2023)	33	0 % depuis 2012 (département : +4,8 %)
65 ans ou plus (2023)	42,4 %	département : 27,7 % · France : 21,3 %
Personnes couvertes par le RSA (2024)	0 pour 100 habitants	département : 7,9

Sources : Insee, populations municipales 1968-2023, recensement 2012-2017-2023, naissances et décès 2008-2025 (API Melodi, Licence Ouverte) ; Cnaf, allocataires par commune au 31 décembre 2020-2024 (data.caf.fr, Licence Ouverte), valeurs arrondies par la Cnaf ; Urssaf, établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé au 31 décembre (open.urssaf.fr, ODbL) ; Éducation nationale, effectifs d'élèves par école et indices de position sociale (data.education.gouv.fr, Licence Ouverte).

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	Auriac
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	17 k€ pour 3 projets
Par habitant	525 € (communes de même taille : 310 € ; département : 343 €, médianes)
Part du coût des projets payée par l'État	27,3 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Réhabilitation du réseau AEP du hameau de La Grave et du Lieu-dit du Sarrenc	4 873 €
2023	DETR	Rénovation de l'éclairage public des hameaux de Savignan et de la Grave	3 448 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides

financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.